

Industrie.

avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
le 29 avril dernier vous m'avez demandé des renseignements
sur différents articles d'industrie qui peuvent exister dans
mon arrondissement. je me suis empressé de demander à
M.M. les Maires des Communes tous les documents nécessaires
pour satisfaire à vos demandes avec justesse et précision.
la manière dont quelques unes de ces branches sont
exploitées dans mon arrondissement, me dispense de
vous présenter un tableau qui seroit tout en blanc.
je vais donc me borner à un simple rapport
en suivant l'ordre des ét. établis dans votre lettre.

20.
Carrières de
plâtre.

Il existe dans différents endroits de l'arrond.
des carrières de plâtre; mais nulle part elles ne
sont exploitées d'une manière régulière. L'usage
est que celui qui a besoin de cet article, s'en va dans
la carrière prendre la quantité de pierres qui lui est
nécessaire, et les fait cuire lui-même dans des fours
qu'il se construit momentanément pour le besoin.

25.
Instruments
aratoires.

Il n'y a dans l'arrondissement aucun
atelier pour le louffage ou le montage d'instruments
aratoires. Ces instruments sont en petit nombre;
ils se réduisent à l'araire de Provence, la pioche,
et voilà tout. Celui qui en a besoin achète
aux foires, ou fait construire à la forge le
ferrement nécessaire, après quoi il monte lui-
même son instrument tant bien que mal,
ce qui lui donne des instruments très-imparfaits,
et grossièrement fabriqués.

32.
Coutelleries. Neant
46.
Orfèvreries et
Bijouteries. Neant